

UNE FIGURE FÉMININE DE LA DISSIDENCE À CIRIÈRES

Marie Drochon, dite « sœur Thérèse »

(1809-1872)

Pascal Hérault

Le 6 août 1872, à « six heures du soir », dans le Haut-Bourg de Cirières, meurt Marie Drochon¹. Pour la communauté dissidente de cette commune, c'est assurément une grande perte. Car cette femme, que l'on appelait également « sœur Thérèse », a animé la Petite Église pendant plus de vingt-cinq ans. Elle a fait partie de ce petit groupe de laïcs qui ont pris le relais des derniers prêtres ayant refusé le Concordat de 1801, permettant ainsi à la communauté dissidente de perdurer au XIX^e siècle. Si la Petite Église de Courlay, placée sous la houlette de Philippe et Pierre Texier, a

¹ Pour limiter le nombre et l'importance des notes de bas de page, les renvois précis aux registres paroissiaux ou à l'État civil de Cirières, Brétignolles, La Forêt-sur-Sèvre et Breuil-Chaussée ont été omis. Les actes sont aisément accessibles sur le site internet des Archives départementales des Deux-Sèvres (désormais AD 79).

I – Acteurs et lieux de la dissidence ciriéroise dans la première moitié du XIX^e siècle

Quand Marie Drochon naît à Cirières le 6 juillet 1809, le curé dissident Jean Brion est toujours vivant. Il se cache dans le village de La Dignonnière, à mi-chemin entre le bourg du Pin et celui de Cirières.

1 - Jean Brion et ses successeurs

La paroisse de Cirières, où vivent 320 âmes au début du XIX^e siècle³, a suivi dans la dissidence l'abbé Brion qui s'est opposé au Concordat de 1801. Voulu par le premier consul Napoléon Bonaparte, accepté par le pape Pie VII, cet accord cherchant à apaiser l'Église de France, déchirée par la Révolution, suscite des oppositions dans le bocage bressuirais⁴ et ailleurs⁵ ; ce refus est d'autant plus fort qu'il reçoit l'appui de prélats comme l'évêque de Blois, Mgr Thémines, ou bien celui de La Rochelle, Mgr de Coucy.

Que sait-on de Jean Brion ? Assez peu de choses, malgré les diligentes recherches d'Auguste Billaud⁶. Il serait né au début des années 1740 ; prêtre vers 1765, il devient curé de Cirières avant 1789. Pendant la Révolution, il refuse les différents serments à la Constitution civile du clergé... Une opposition tenace qui lui vaut une condamnation à la déportation le 16 nivôse an VI (5 janvier 1798) et qui l'entraîne dans la clandestinité. Mais « jamais on n'a pu découvrir sa retraite ». Cette vie cachée ne l'empêche pas d'être très actif, notamment comme relais entre Mgr de Coucy et ses ouailles, car c'est lui qui diffuse les messages du prélat dans le bocage. Ce « suppôt » de l'évêque de La Rochelle a une très bonne réputation, y compris chez ses adversaires. Le préfet Dupin souligne « son instruction » et la « régularité de ses mœurs ».

³ Auguste BILLAUD, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1962, p. 16.

⁴ Pour une présentation synthétique de ce mouvement, lire l'article « La Petite Église » sur le site internet de *Histoire et Patrimoine du Bressuirais*, dans la sous-rubrique « Histoire de Bressuire et du Bressuirais ». (www.hpb.asso.fr)

⁵ Une approche globale dans le petit ouvrage de Guy JANSSEN, *La Petite Église*, La Crèche, Geste Éditions, 1999, 63 p.

⁶ Auguste BILLAUD, *op. cit.*, p. 40 (note 7), p. 80-81 et p. 344-345.

Le décès de Jean Brion, le 6 mai 1810, dans le village de La Dignonnière, a dû être ressenti comme une catastrophe par ses fidèles. Sa communauté élève, sur sa tombe, une petite chapelle⁷ qui devient dès le XIX^e siècle un lieu de prière et de « pèlerinage ». Dans son « *Histoire de la paroisse de Cirières au siècle dernier* » rédigée en 1902, le curé Auguste Delahaye affirme que d'autres prêtres dissidents, encore vivants à l'époque, ont pris la suite de Brion ; il a en effet retrouvé des actes de mariage célébrés par Fossey (des Aubiers), Labourd, Guéniveau (de Conbrand), Girard (de Fontenay-le-Comte) et Ozouf (des Aubiers)⁸. En revanche, Auguste Delahaye ne dit mot de Lebreton, l'ancien curé de Clazay, qui se cachait pourtant dans le hameau des Rimbretières - où il est mort en 1830⁹. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, bon gré mal gré, le culte peut donc être assuré car Louis Guéniveau trépassa en 1821, Jacques-Noël Fossey succomba en 1834 et Nicolas-Jean-François Ozouf meurt en 1847¹⁰.

Ces prêtres vivant dans la clandestinité doivent trouver des sources de revenus. Au seuil du XX^e siècle, le curé Delahaye prétend avoir eu « entre les mains » un acte de 1825 ou 1826 prouvant que « certains propriétaires cèdent les revenus d'une terre appelée le Grand Logis à la condition que Mr Labourd et ses successeurs accompliraient les fonctions de prêtres dissidents »¹¹. Le « Grand Logis » se trouve dans le Haut-Bourg de Cirières, non loin du terrain où est édifiée, avant 1850 sans doute, une chapelle d'assez grande taille.

⁷ Une photographie de cet oratoire dans Jany ROUGER et Jean-Louis NEVEU (dir.), *La Petite Église. Deux siècles de dissidence*, Edition U.P.C.P./ Geste Paysanne, 1987, p. 51.

⁸ Archives de l'évêché de Poitiers (désormais AEP) : dossier de la paroisse de Cirières, manuscrit du curé de Cirières Auguste DELAHAYE intitulé *Histoire de la paroisse de Cirières au siècle dernier*, p. 5.

⁹ Les dissidents portèrent alors son corps à Blanche-Coudre, dans la commune voisine de Breuil-Chaussée, où ils l'enterrèrent pendant la nuit sous une épaisse couche de neige. Voir R.P. Jean-Emmanuel B. DROCHON, *La Petite Église. Essai historique sur le schisme anticoncordataire*, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1894, p. 201 ; Auguste BILLAUD, *op. cit.*, p. 476.

¹⁰ R.P. Jean-Emmanuel B. DROCHON, *op. cit.*, p. 301-303 et 309-310.

¹¹ AEP : Auguste DELAHAYE, *Histoire de la paroisse de Cirières...*, *op. cit.*, p. 5 et 6.



**Le Grand
Logis
aujourd'hui**

*Cliché
Pascal
Hérault*

2 - La chapelle dissidente du Haut-Bourg de Cirières et la famille Charrier

Dans ce lieu de culte, qui peut accueillir 2 à 300 fidèles, l'autel est séparé du reste de la chapelle par une grille et deux rangées de bancs longent de part et d'autre l'allée centrale. Selon les auteurs les plus récents - Jean-Louis Neveu¹², Guy Coutant de Saisseval¹³ ou Julien Rousselot¹⁴ – cette chapelle serait la propriété, entre 1850 et 1870, d'une énigmatique « Madame Charrière de la Tourette de Brétignolles ». Dans une lettre du sous-préfet de Bressuire, adressée au préfet de Niort le 18 janvier 1854, il est précisé que le lieu de culte dissident appartient à « Madame V^{ve}¹⁵ Charrière de la Tourette, habitant Brétignolles »¹⁶. En réalité, il s'agit de

¹² Jany ROUGER et Jean-Louis NEVEU (dir.), *op. cit.*, p. 53.

¹³ Guy COUTANT DE SAISSEVAL, *Une survivance de la Guerre de Vendée : la Petite Église du Bocage Vendéen*, Courlay, Edition Jadault, 3^{ème} édition, 1994, (première édition en 1987), p. 96.

¹⁴ Julien ROUSSELOT, « La Petite Église des Deux-Sèvres. Permanences et mutations (1830-1860) », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, n°48, 1998-1999, p. 30.

¹⁵ C'est nous qui soulignons l'abréviation de « veuve ».

¹⁶ AD 79 : 25 V 1, document 275.

Marie-Modeste Olivier, qui a épousé Pierre Charrier, le second maire de Brétignolles, mort en 1853.



La chapelle de la Petite Église à Cirières.

Cliché Pascal Hérault

L'histoire des Charrier de Brétignolles est d'autant plus intéressante que, on le verra, ce clan dissident côtoie la famille de Marie Drochon. Né en 1766, Jean-Vincent Charrier participe activement aux guerres de Vendée¹⁷. Cet activiste de la cause « blanche » épouse Angélique Denis qui lui donne au moins cinq enfants entre 1793 et 1812 : deux

filles – Louise et Pélagie – et trois garçons : Jean, Pierre et Benjamin¹⁸. Premier maire de Brétignolles entre 1790 et 1826, Jean-Vincent Charrier entretient des relations étroites avec le curé dissident François Turpault¹⁹. Il meurt en 1841 aux Morzinières, le berceau de la famille.

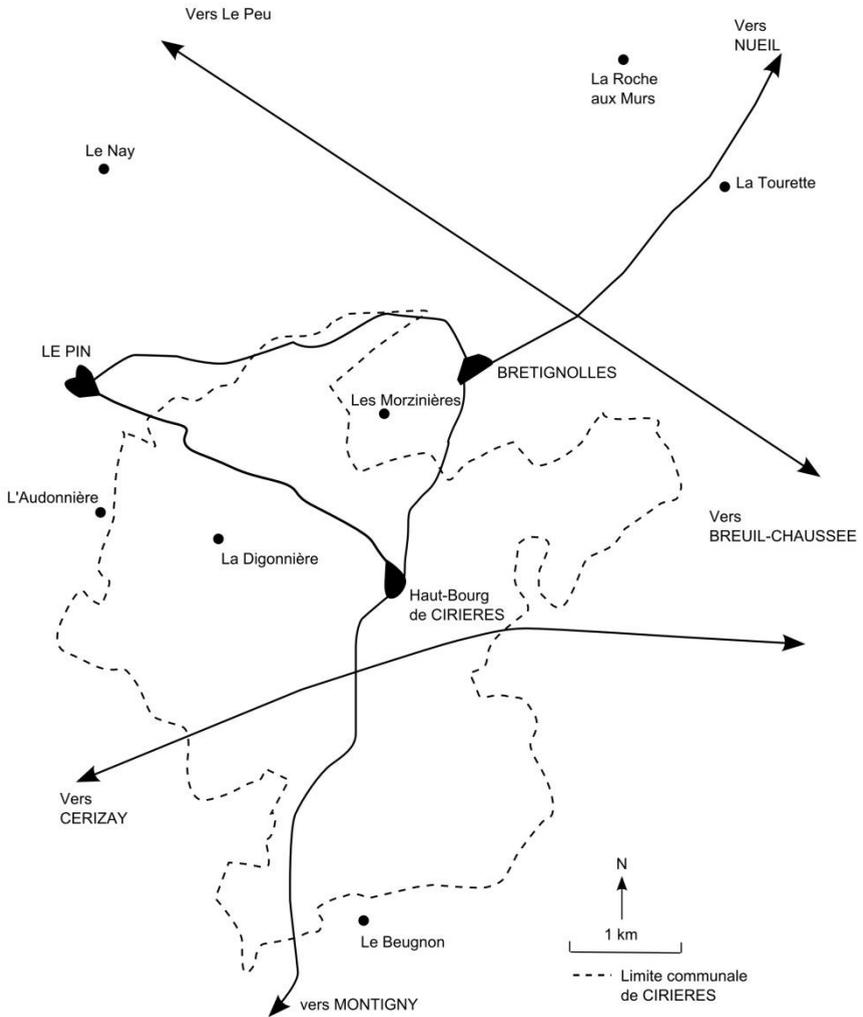
Jean Charrier, l'aîné des garçons, resté célibataire, demeure jusqu'à la fin de sa vie, en 1883, aux Morzinières. Benjamin Charrier, le plus jeune fils, qui épouse Louise Grolleau le 15 mai 1843 va s'installer au Nay - commune du Pin²⁰ - où il décède en 1864. Trente ans plus tôt, le 14

¹⁷ Sur l'histoire de Brétignolles, voir Pascal HERAULT, « La construction d'un bourg dans le Bocage bressuirais : l'exemple de Brétignolles (XIX^e siècle – milieu du XX^e siècle) », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, 2009, n° 60, p. 31-61 ; « La famille La Rochejaquelein et Brétignolles : une longue fidélité (fin XVIII^e siècle – fin XIX^e siècle) », *Bulletin de liaison des Sociétés Historiques des Deux-Sèvres*, n°3, 2009, p. 40-46 ; le site internet « histoire-bretignolles.jimdo.com », l'épisode n°13 de la première partie et l'épisode n°5 de la deuxième partie.

¹⁸ Voir l'annexe n°1 : l'arbre généalogique simplifié de la famille Charrier de Brétignolles.

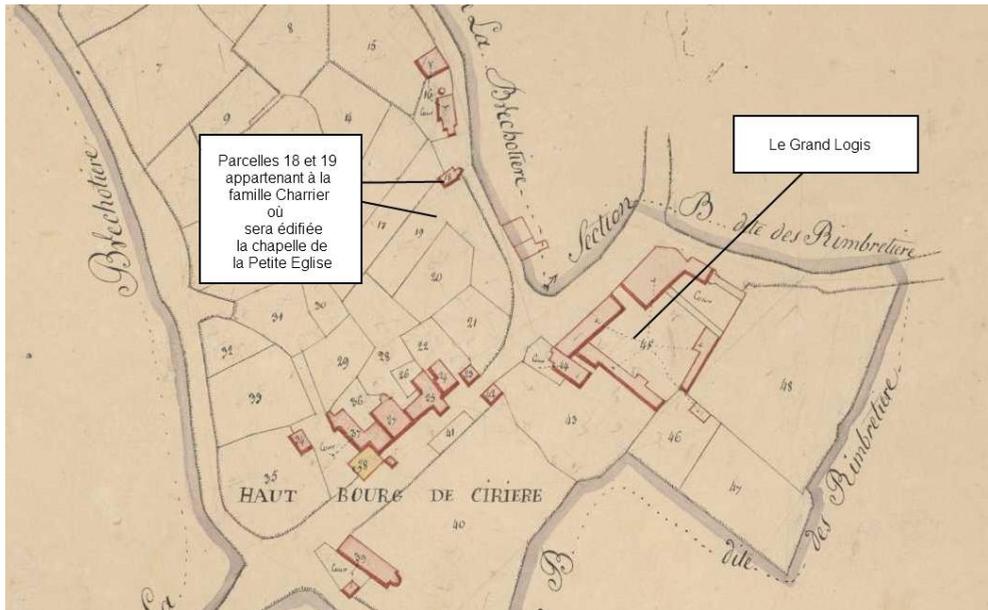
¹⁹ Archives départementales de la Vienne : 16 J 423, testament du curé Turpault le 22 novembre 1816.

²⁰ Noëlle POUPLIN, *Le Pin Barlot en Poitou. La mémoire des lieux, les villages*, Cholet, Éditions Pays et Terroirs, 2008, tome II, p. 187-190, concernant Le Nay.



L'espace des Charrier et des Drochon
Carte réalisée par Jean-Bernard DELCHERY

septembre 1834, deux mariages ont lieu à Brétignolles : Pélagie Charrier épouse Charles Foulonneau et va vivre à Cirières, à La Digoñnière²¹, haut lieu de la mémoire dissidente, où son mari est « propriétaire » ; Pierre Charrier, son frère, se marie avec Marie-Modeste Olivier. Les actes de naissance de leurs cinq enfants, entre 1836 et 1847, montrent que ce second couple s'installe à La Tourette, au nord de la commune de Brétignolles. Dans son village, le « cultivateur » Pierre Charrier, qui a succédé à son père comme maire entre 1826 et 1847, meurt le 22 juillet 1853. Six mois plus tard, en janvier 1854, le sous-préfet de Bressuire peut donc logiquement mentionner Marie-Modeste Olivier, comme « veuve Charrier » - et non « Charrière » ! - de La Tourette. L'attribution de la chapelle du Haut-Bourg au clan Charrier de Brétignolles est d'ailleurs confirmée par le cadastre napoléonien. Le lieu de culte est précisément situé sur les parcelles 18 et 19 de la section C. Or, selon les matrices cadastrales du début de XIX^e siècle – de 1810 et de 1822 –, ce bâtiment, la cour et le jardin appartiennent explicitement à « Charier Maire à Bretignole (sic) »²².



Plan du Haut-Bourg de Cirières sur le cadastre napoléonien

²¹ Pélagie habite toujours à La Digoñnière en 1866 ; elle est devenue « veuve » et vit avec son fils Charles et deux domestiques. Voir AD 79 : 7 M 5/89 – 1866.

²² AD 79 : matrices du cadastre 3 P 1001 (cahier de la section C), et 3 P 1002, f° 33/89.

Que devient la veuve Charrier après le décès de son époux ? Le 16 avril 1860, elle se remarie à Brétignolles avec un « cultivateur demeurant à la Tourette », François Mignaud. Avec son second mari, accompagnée de ses deux fils les plus âgés – Pierre-Benjamin et Louis-Eléonor Charrier – elle va s’installer à L’Audonnière, dans ce village de la commune du Pin où elle meurt le 3 juillet 1872. Parmi les témoins de son acte de décès, se trouve son beau-frère Jean Charrier, le fils aîné du combattant vendéen qui a succédé à son frère Pierre à la mairie de Brétignolles entre 1848 et 1880²³. À la fin du XIX^e siècle, la chapelle dissidente du Haut-Bourg de Cirières passe entre les mains de Pierre Gatard – résidant au Bois du Pin – et de Jacques Ferchaud, habitant La Petite Bosse de Cirières²⁴. Ce dernier connaissait bien Marie Drochon, puisqu’il apparaît comme témoin sur l’acte de son décès en 1872.

Étonnante coïncidence ! C’est pendant l’été 1872, un mois après le décès de Marie-Modeste Olivier, que meurt aussi Marie Drochon, cette femme qui, au milieu du XIX^e siècle, contribue à résoudre l’épineux problème du remplacement des derniers prêtres de la Petite Église.

II – La famille Drochon : du sud au nord du canton de Cerizay

1- De La Forêt-sur-Sèvre à Brétignolles

Les ancêtres de Marie Drochon vivent dans le sud du canton de Cerizay, à La Forêt-sur-Sèvre plus précisément, qui est le véritable berceau de la famille. Le grand-père, prénommé Pierre, fils de Louis Drochon et de Jeanne Grolleau, naît le 13 novembre 1716²⁵. La quarantaine passée, le 28 mai 1760, il épouse Françoise Geffard qui lui donne au moins trois enfants :

²³ Avec une interruption de 1853 à 1861. Voir Pascal HERAULT, « La construction d'un bourg dans le Bocage bressuirais : l'exemple de Brétignolles... », *op. cit.*, p. 37.

²⁴ AD 79 : matrices du cadastre 3 P 1003, C 18, cases 46, 52 et 149.

²⁵ Voir l'annexe n°2 : l'arbre généalogique simplifié de la famille de Marie Drochon.

Pierre, Marie-Jeanne et Jacques. L'année de naissance de ce dernier n'est pas nettement établie. Peut-être est-ce vers 1769²⁶ ?

À une date inconnue, vraisemblablement dans les temps troublés de la Révolution, Jacques Drochon épouse Marie-Louise Richard. Ce couple quitte La Forêt-sur-Sèvre pour gagner le nord du canton de Cerizay, comme le montrent les lieux de naissance de leurs enfants. Marie-Louise Richard donne à Jacques Drochon quatre enfants au moins :

-**Jacques** naît le 2 février 1796, dans le village du Bouchet à La Forêt-sur-Sèvre²⁷ ;

-**René** voit le jour à Saint André-sur-Sèvre le 24 germinal de l'an XI, c'est-à-dire le 13 avril 1803 ;

-**Louis** serait né à Brétignolles vers 1804²⁸ ;

-**Marie**, enfin, qui nous intéresse plus particulièrement, naît à Cirières le 6 juillet 1809.

Mais après la naissance de leur fille, laissant Cirières, les parents repartent s'installer à Brétignolles, puisque c'est dans cette dernière commune que décède, le 23 décembre 1814, Marie-Louise Richard.

Le fils aîné de Jacques Drochon quitte Brétignolles. Il travaille d'abord comme « domestique » à Beaulieu-sous-Bressuire, où il épouse le 19 août 1839 la fille de sa patronne, Jeanne Drapeau, veuve Boisméau. Au

²⁶ À son décès, à Cirières, en juillet 1846, on prétend qu'il a « soixante-dix sept ans », il serait donc né vers 1769. Et dans l'acte de son remariage, à Brétignolles, en juillet 1816, il affirme avoir « quarante-sept ans » - ce qui confirmerait cette année 1769 – tout en précisant quelques lignes plus loin qu'il est né 29 janvier 1763, mais cette dernière date est improbable compte tenu de son âge (il aurait alors 53 ans et non 47 ans comme il le prétend) et de la naissance de sœur Marie-Jeanne survenue le 30 mars 1763. En tout cas, l'absence des années 1768-1770 dans le registre paroissial de La Forêt-sur-Sèvre ne permet pas de trancher.

Par ailleurs, la naissance à La Forêt-sur-Sèvre d'un Jacques Drochon, le 27 février 1775, semble bien tardive pour correspondre au père de Marie Drochon. Peut-être s'agit-il d'un frère ?

²⁷ Selon son acte de mariage du 19 août 1839, à Beaulieu-sous-Bressuire.

²⁸ Le jour de son décès, à Cirières, le 23 juillet 1856, il a 52 ans.

milieu du XIX^e siècle, devenu « bordier », il vit à Saint-Porchaire²⁹. Les autres membres du clan Drochon restent assez longtemps à Brétignolles.

2 - À Brétignolles, au contact de la famille Charrier

Après un an et demi de veuvage, Jacques Drochon se remarie. Le 9 juillet 1816 en effet, il épouse Perrine Landais, une « servante domestique » de Terves. Aucun enfant, apparemment, n'est né de ce second mariage qui dure une trentaine d'années. De décembre 1814 - quand meurt sa première femme - à avril 1846 - lorsque décède sa seconde épouse – Jacques Drochon réside aux Morzinières. Il a donc très bien connu le maire de Brétignolles Jean-Vincent Charrier et sa famille. Les deux fils Drochon aussi.

Après quelques va-et-vient de part et d'autre de Brétignolles³⁰, Louis Drochon et sa femme Marie-Louise Palluau se fixent dans cette commune pour une dizaine d'années, plus précisément à La Roche aux Murs entre 1845³¹ et 1854. René Drochon, l'époux de Rose Bouin, vit à Brétignolles quelques années plus tôt, de 1835 à 1843 au moins, d'abord aux Morzinières, puis à La Tourette. Comme son père, il fréquente les Charrier : il est le témoin de la naissance du second garçon de Pierre Charrier en 1838 et il assiste au mariage de Benjamin Charrier en mai 1843. Dans les deux actes, ce « domestique » d'une trentaine d'années est présenté comme « l'ami » des deux frères Charrier.

Pourtant Jacques Drochon et ses deux fils, Louis et René, ne meurent pas à Brétignolles ; ils viennent achever leur existence dans le Haut-Bourg de Cirières, aux côtés de Marie Drochon venue s'y installer au milieu des années 1840.

²⁹ Indication donnée lors du mariage de sa nièce Louise Drochon, la fille de Louis, le 20 novembre 1854 à Cirières.

³⁰ À Breuil-Chaussée en 1829, où naît sa fille Louise (le 16 février) ; à Beaulieu en 1832, où sa fille Rosalie voit le jour (le 12 octobre) ; à Cirières en 1836 (selon le recensement) et en 1838, où sa fille Rose vient au monde (le 11 septembre).

³¹ Où naît leur fille Marguerite-Thérèse le 24 mars 1845 ; elle meurt le 31 mars 1845.

III – L’itinéraire de Marie Drochon

1- Enfance et formation de Marie Drochon (1809-1829)

L’unique fille de Jacques Drochon, Marie, n’a que cinq ans lorsque sa mère, Marie-Louise Richard, meurt aux Morzinières ; elle a tout juste sept ans quand son père se remarie avec Perrine Landais. Est-elle élevée par sa belle-mère ? Vraisemblablement pas. Car, par une lettre écrite à Bressuire le 25 janvier 1858, d’autant plus crédible qu’elle émane de « propriétaires et fermiers » dissidents, on apprend que Marie Drochon a été « recueillie toute jeune par la dernière religieuse de la petite communauté établie à Saint-Aubin-de-Baubigné, dispersée par la première révolution »³².

À Saint-Aubin-de-Baubigné avait été créée vers 1780, par une « demoiselle Nicole », une « maison dite des petites écoles »³³. Sous l’autorité du curé de la paroisse, les sœurs dont la « principale règle était celle de la charité » instruisaient gratuitement « six petites filles ». Après les « orages de la révolution » et de « la guerre de la Vendée », à l’époque du Concordat, les sœurs, qui « renoncèrent à l’église catholique, se firent dissidentes ». Et « l’une d’elles ayant reconnu le concordat fut chassée honteusement ». La petite Marie Drochon a donc certainement bénéficié des leçons de ces sœurs ou de l’une d’entre elles, en tout cas avant 1827, date à laquelle ces religieuses sont menacées d’expulsion.

Deux ans plus tard, en 1829, alors qu’elle a 20 ans, Marie Drochon fait « secrètement ses vœux » entre « les mains de M. Girard, grand vicaire de Monseigneur de Thémines, évêque de Blois »³⁴. Peut-être est-ce à ce moment-là qu’elle prend le nom de « sœur Thérèse » ? Toujours est-il que

³² AD 79 : 25 V 1, document 237. Sur les circonstances de la rédaction de cette lettre, voir plus loin les notes 68 et 69.

³³ AD 79 : 25 V 1, document 14 : dossier intitulé : « Saint-Aubin-de-Baubigné. Expulsion des religieuses dissidentes d’une maison appartenant à la fabrique (1827) ».

³⁴ AD 79 : 25 V 1, document 237.

Autre opposant célèbre au Concordat de 1801 : Alexandre de Lauzières-Thémines, né le 8 février 1743 à Montpellier, aumônier du roi, évêque de Blois (1776), meurt le 2 novembre 1829 à Bruxelles en Belgique, à l’âge de 86 ans.

« depuis cette époque, cette jeune fille succédant à sa bienfaitrice a constamment reçu les enfants dissidents de sa contrée ».

Grâce à Marcelin Boutant, un instituteur normalien³⁵, qui rédige une monographie scolaire sur Cirières en août 1902, on sait que dans les années 1820 « une religieuse, Thérèse Drochon », alias Marie, est « installée au village du Beugnon » dans la commune de Montigny, où elle reçoit « une partie des enfants de Cirières appartenant à la Petite Église, dans le but de les instruire »³⁶. Mais, ajoute-t-il, c'est seulement « vers 1840 » que « sœur Thérèse Drochon (...) s'établit au Haut Bourg de Cirières »³⁷. De fait, si elle n'est pas mentionnée dans les recensements de Cirières en 1836 et en 1841, elle apparaît bien sur celui de 1846³⁸.

2 - Marie Drochon au milieu des siens, dans le Haut-Bourg de Cirières

Entre 1846 et 1872, Marie Drochon vit dans le Haut-Bourg de Cirières, comme le montrent, entre ces deux dates, les recensements successifs. Et ces sources nous révèlent également que Marie, quoique « fille » célibataire, est très bien entourée, d'abord par sa famille. Son vieux père, venu de Brétignolles après le décès de sa seconde femme le 22 avril 1846, ne reste que deux mois en sa compagnie dans sa propre maison³⁹, puisqu'il y meurt dès le 9 juillet suivant. Deux des frères de Marie Drochon la côtoient plusieurs années. Après le décès de sa femme à Brétignolles – à La Roche-aux-Murs - le 11 août 1853, Louis Drochon revient à Cirières entre juin et novembre 1854⁴⁰. Il réside pendant deux ans environ à Saint-

³⁵ Henri JAMONEAU, *L'école normale de Parthenay*, La Crèche, Geste éditions, 2002, p. 58 : Marcelin Boutant appartient à la promotion 1885-1888.

³⁶ AD 79 : 4°96 - Monographie scolaire, tome 2, f° 340 r. Information reprise par Pierre DAUTHUILE dans *L'école primaire dans les Deux-Sèvres depuis ses origines à nos jours*, Niort, imp. Martin, 1904, p. 88.

³⁷ AD 79 : 4°96 - Monographie scolaire, tome 2, f° 341 r.

³⁸ AD 79 : E dépôt 293.

³⁹ AD 79 : E dépôt 293, recensement de 1846, page 21 - maison 13, ménage 14.

⁴⁰ Au moment du mariage de sa fille Rosalie à Cirières le 27 juin 1854, il est encore à Brétignolles à La Roche aux Murs ; mais lorsque sa fille Louise se marie le 20 novembre 1854 à Cirières, il vit désormais à Saint-Cyprien.

Cyprien, à proximité du Haut-Bourg de Cirières, jusqu'à sa mort survenue le 23 juillet 1856. Quant à René Drochon, il côtoie sa sœur pendant plus de vingt-cinq ans, car il est présent dans le Haut-Bourg de 1843⁴¹ à son décès, le 17 avril 1869.

Même après la mort de ses deux frères, Marie Drochon demeure à proximité de son neveu et de ses nièces. Sur cinq couples formés entre 1854 et 1869 - trois dans la filiation de Louis et deux dans celle de René - quatre s'installent précisément dans le Haut-Bourg de Cirières⁴². En 1872, par



Le Haut-Bourg de Cirières aujourd'hui.

Cliché Pascal Hérault

exemple, de part et d'autre du logis de Marie⁴³, résident plus d'une quinzaine de membres de sa famille proche ; d'un côté, dans la maison voisine, vivent le cordonnier et cabaretier Auguste Potier, veuf de Rosalie Drochon, et ses quatre enfants⁴⁴ ; de l'autre côté, dans le logis voisin, habitent le charron Dominique Drochon⁴⁵, qui a remplacé son père René, et les siens ; un peu plus loin,

⁴¹ Où naît son fils Dominique le 23 octobre 1843.

⁴² Voir l'annexe n°2.

Seuls Rose Drochon et son mari Baptiste Muzeraux ne vivent pas dans le Haut-Bourg ; en juillet 1871, comme le signale l'acte de décès de Rosalie Drochon, ils résident à Cerizay.

⁴³ AD 79 : 7 M 5/89, recensement de 1972, page 9 - maison 41, ménage 44.

⁴⁴ AD 79 : 7 M 5/89, recensement de 1872, page 9 - maison 40, ménage 43.

Rosalie Drochon étant décédée le 20 juillet 1871, la seconde épouse d'Auguste Potier - Victorine Jeanneau - apparaît sur le recensement de 1872.

⁴⁵ AD 79 : 7 M 5/89, recensement de 1872, page 9 - maison 42, ménage 45.

résident la famille du domestique Étienne Bonneau⁴⁶, époux de Louise Drochon, et celle du maçon Auguste Tocreau⁴⁷, veuf de Suzanne Drochon.

À cette étroite proximité familiale s'en ajoute une autre. Car, dans son logis, Marie Drochon ne vit pas seule. Le recensement de 1856 place, dans la même maison, la « religieuse » Marie Drochon et la « religieuse » Suzanne Rigaudeau⁴⁸. Cette dernière, née à Breuil-Chaussée le 1^{er} novembre 1806, est aux côtés de Marie Drochon pendant une vingtaine d'années⁴⁹, du milieu des années 1840 à sa mort survenue le 22 mai 1865. Dans les sept dernières années de sa vie, deux jeunes domestiques, d'une vingtaine d'années, assistent Marie Drochon : Marie Coutant d'abord⁵⁰, Marie Boissinot ensuite⁵¹. Si la première servante, qui est aussi couturière, est rapidement remplacée, c'est parce qu'elle entre dans la famille de Marie Drochon, en épousant le 12 mai 1869 Auguste Tocreau - veuf de Suzanne Drochon - et s'installe avec lui dans le Haut-Bourg⁵².

Très bien entourée et parfaitement secondée, Marie Drochon peut donc s'occuper de sa communauté ; de fait, pour le culte et l'école, elle joue un rôle fondamental dans la Petite Église.

IV - Culte et école : l'activité de Marie Drochon (1846 -1872)

1 - *L'animation cultuelle de la dissidence*

Marie Drochon s'occupe du culte⁵³. Dans une « note sur les sœurs dissidentes », conservée aux Archives de l'évêché, il est bien précisé qu'à

⁴⁶ AD 79 : 7 M 5/89, recensement de 1872, pages 9 et 10 - maison 44, ménage 47.

⁴⁷ AD 79 : 7 M 5/89, recensement de 1872, pages 10 et 11 - maison 53, ménage 56.

Suzanne Drochon étant décédée le 2 avril 1866, la seconde épouse d'Auguste Tocreau - Marie Coutant - apparaît sur le recensement de 1872.

⁴⁸ AD 79 : E dépôt 293 : recensement de 1856, page 19 - maison 2, ménage 2.

⁴⁹ AD 79 : E dépôt 293 : recensements de 1846, 1851, 1856 et 1861.

⁵⁰ AD 79 : 7 M 5/89, recensement de 1866, page 10.

⁵¹ AD 79 : 7 M 5/89, recensement de 1872, page 9.

⁵² AD 79 : 7 M 5/89, recensement de 1872, pages 10 et 11 - maison 53, ménage 56.

⁵³ Julien ROUSSELOT, *op.cit.*, p 48.

Cirières, comme à Courlay, les sœurs font « les fonctions de ministre du culte pour la récitation publique du chapelet et des prières de la messe, des enterrements et des mariages avec leurs coreligionnaires »⁵⁴. Et, ajoute l'auteur anonyme de cette note, à la chapelle du Haut-Bourg, comme à La Plainelière, les « réunions sont fort nombreuses le dimanche et surtout (au moment) des fêtes supprimées ». Le scandale, c'est qu'à Cirières une femme mène la communauté - alors qu'à Courlay les « sœurs » Perrine Guérin et Madeleine Arnault restent sous la coupe de Philippe ou Pierre Texier.

De plus Marie Drochon n'hésite pas, en 1852, à entrer en contact, avec un prêtre de la Manche, M. Darangon, pour y conduire des couples à marier et des enfants devant recevoir la première communion⁵⁵. En septembre 1852, le curé de Cirières Louis Bernard déplore la situation : « voilà déjà 3 fois, depuis la St Jean qu'elles vont trouver un méchant prêtre dans le département de la Manche, elles mènent 20 et 30 enfants chaque fois »⁵⁶. Car les enfants, on le sait, c'est l'avenir ! Voilà pourquoi Marie Drochon ne se contente pas de son activité cultuelle, elle fait aussi l'école⁵⁷.

2 - L'école de Marie Drochon

Pendant 25 ans, de 1846 à 1872, Marie Drochon joue le rôle d'institutrice, secondée par Suzanne Rigaudeau. Au milieu du XIX^e siècle, le curé de Cirières, Louis Bernard, juge les autorités bien trop laxistes à leur égard. A l'évêque, en septembre 1852, il écrit que les « sœurs dissidentes, qui paraissent plus hardies qu'elles ne l'ont jamais été, font toujours l'école, quoiqu'on leur ait défendu plusieurs fois, dit-on »⁵⁸. En juin 1853, il ajoute qu'on « laisse les sœurs dissidentes, qui sont sans brevet de capacité, en parfaite tranquillité »⁵⁹. De fait, pour enseigner, la loi Falloux de 15 mars 1850 exigeait un « brevet de capacité » ou, à défaut, des « lettres d'obédience » pour les « institutrices appartenant à des congrégations

⁵⁴ AEP : carton S 8 / 1.

⁵⁵ Julien ROUSSELOT, *op.cit.*, p. 114-116, annexe 5.

⁵⁶ AEP : carton S 8/1, dossier 2, lettre du curé Bernard du 21 septembre 1852.

⁵⁷ AD 79 : 25 V 1, document 275, lettre du sous-préfet de Bressuire au préfet de Niort, le 18 janvier 1854.

⁵⁸ AEP : carton S 8 /1, lettre du 21 septembre 1852.

⁵⁹ AEP : dossier de la paroisse de Cirières, lettre du 27 juin 1853.

religieuses vouées à l'enseignement »⁶⁰. Même si Marie Drochon et Suzanne Rigaudeau apparaissent sur le recensement de 1856 comme « religieuses »⁶¹, elles n'en sont pas à proprement parler, n'appartenant pas à l'Église concordataire.

Il faut dire que les sœurs sont habiles à déjouer les inspections : « lorsque l'autorité veut envoyer des agens pour les surprendre, elles sont averties dans leurs classes (...) au moyen d'un signal convenu. Aussitôt tous les livres et cahiers disparaissent. On ne trouve qu'un catéchisme et la maîtresse déclare qu'elle ne réunit les enfans que pour leur apprendre le catéchisme et la prière. On se contente de cette monnaie et l'on déclare n'avoir pas trouvé de preuve d'école clandestine ; c'est ainsi que depuis plus de vingt cinq ans ces filles se tiennent en dehors des lois (...) »⁶².

Cet enseignement apparaît d'autant plus scandaleux qu'à Cirières, les sœurs Drochon et Rigaudeau, qui font « clandestinement l'école sans brevet », tiennent « pensionnat faisant coucher dans le même dortoir des filles et des garçons au-dessus même de douze ans, ayant dans leur classe des jeunes gens de différens sexes de 16 à 17 ans »⁶³. Mixité condamnable !

À combien d'enfants Marie Drochon fait-elle l'école ? À une quarantaine d'élèves, si l'on en croit le curé Bernard en juin 1853⁶⁴. Au début de l'année 1858, l'inspecteur des écoles primaires l'aurait « trouvée entourée de 45 enfans des deux sexes qu'elle instruisait avec l'assistance d'une autre personne placée sous sa direction »⁶⁵, c'est-à-dire Suzanne Rigaudeau. Où font-elles l'école ? Compte tenu de leur effectif⁶⁶, il n'est pas

⁶⁰ Loi Falloux du 15 mars 1850, articles 25 et 49. Voir Yves GAULUPEAU, *La France à l'école*, Paris, Gallimard, 1992, p. 75 et 162-164.

⁶¹ AD 79 : E dépôt 293.

⁶² AEP : carton S 8 / 1, note sur les sœurs dissidentes.

⁶³ AEP : carton S 8 / 1, note sur les sœurs dissidentes.

⁶⁴ AEP : dossier sur la paroisse de Cirières, questionnaire sur les écoles complété par le curé Bernard, le 27 juin 1853.

⁶⁵ AD 79 : 25 V 1, document 239, lettre du procureur général de Poitiers au préfet du 14 janvier 1858.

⁶⁶ Effectif sujet à caution car deux lettres (AD 79 : 25 V 1, documents 232 et 233) adressées à l'inspecteur d'académie de Niort et au préfet - les 4 et 8 décembre 1857 - ne mentionnent que 23 élèves.

impossible qu'elles aient utilisé la chapelle du Haut-Bourg. Avant la construction de ce lieu de culte, au début du siècle, il y avait justement un « local scolaire » à cet endroit⁶⁷.

Au début de l'année 1858, Marie Drochon est inquiétée à la suite d'une visite de l'inspecteur des écoles primaires. En réponse aux alarmantes initiatives du procureur général⁶⁸, de nombreux propriétaires et fermiers dissidents écrivent une lettre de Bressuire, le 25 janvier 1858, pour demander la mansuétude du préfet⁶⁹. Cette missive est un document d'autant plus intéressant que, comme l'a rappelé récemment un historien, Guy Janssen, « particulièrement rares et précieuses sont les *paroles dissidentes* »⁷⁰. De plus, sur quatre pages, il n'y a pas moins d'une page et demie de signatures de dissidents, soit plus de cent cinquante noms, se rattachant à Cirières, à Brétignolles, au Pin, à Courlay⁷¹... À l'examen de cette liste de signataires, on mesure la popularité de Marie Drochon, dont l'école devait rayonner bien au-delà de Cirières. Enfin, ces propriétaires et fermiers dissidents évoquent dans leur lettre – et ce n'est pas le moindre de son intérêt – les aspects de son activité : « elle enseigne principalement le catéchisme, les premiers éléments de la lecture, et parfois, mais très exceptionnellement, les premiers principes d'écriture quand les parents l'exigent ». C'est cette seconde activité qui est illégale. D'ailleurs, les auteurs de la lettre reconnaissent volontiers cette « légère infraction à la loi » avant de demander la bienveillance du préfet.

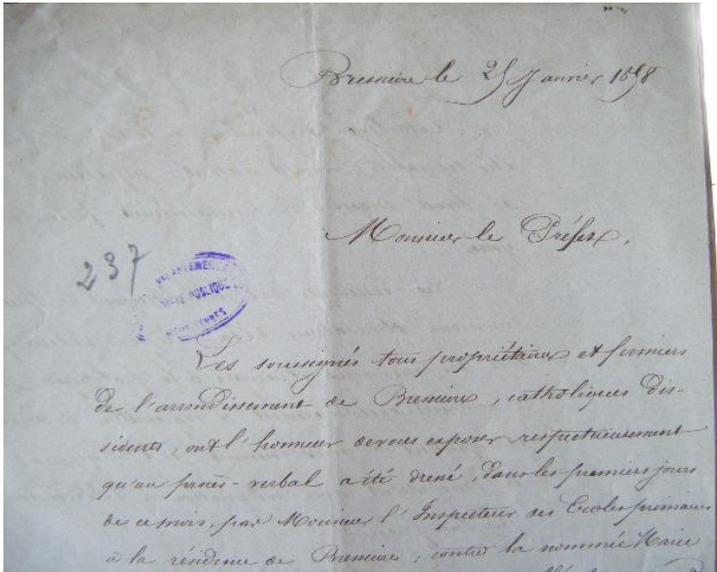
⁶⁷ AD 79 : 4°96 - Monographie scolaire, tome 2, f° 340 v. En 1902, l'instituteur Marcelin Boutant précise que ce local « se trouvait à l'emplacement actuel de la chapelle des fidèles de la petite Église » ; c'était « une vieille maison, basse de plafond, sur terre battue ». C'est ce bâtiment, sans doute, qui apparaît sur le cadastre napoléonien.

⁶⁸ AD 79 : 25 V 1, document 239, lettre du procureur général de Poitiers au préfet du 14 janvier 1858.

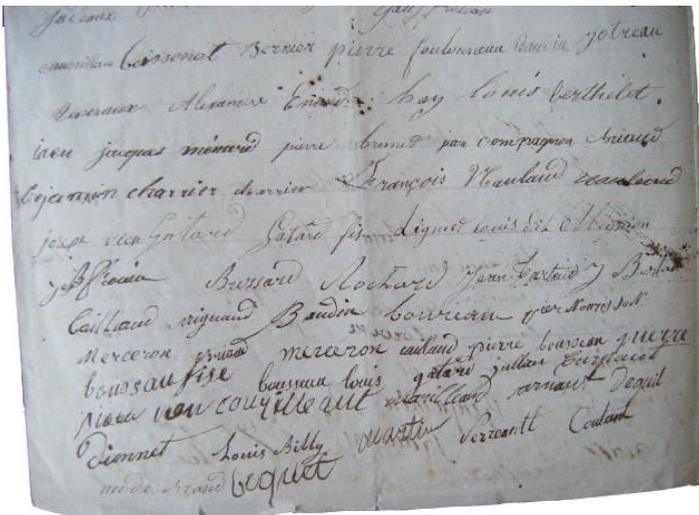
⁶⁹ AD 79 : 25 V 1, document 237, lettre adressée au préfet.

⁷⁰ Guy JANSSEN, *op. cit.*, p. 18.

⁷¹ Jacques Ferchaud pour Cirières, Jean Charrier pour Brétignolles, Benjamin Charrier pour Le Pin et Jacques Audureau, le maire de Courlay, ou Pierre Texier de la même commune.



Première page de la lettre des propriétaires et fermiers dissidents écrite à Bressuire le 25 janvier 1858 et adressée au préfet.
Cliché Pascal Héroult



Quelques signatures sur la dernière page de la lettre des propriétaires et fermiers dissidents écrite à Bressuire le 25 janvier 1858 et adressée au préfet.
Cliché Pascal Héroult

* *
*

L'omniprésence de la religion dans l'enseignement de Marie Drochon est rappelée en 1902 par l'instituteur laïque Marcelin Boutant. Il s'agissait de « donner l'instruction religieuse aux enfants des catholiques de la Petite Église »⁷². Pour contrecarrer cet enseignement, l'Église concordataire met en place dans la seconde moitié du XIX^e siècle un réseau scolaire parallèle, animé par des « sœurs » de La Salle-de-Vihiers et des « Petits Frères de Marie »⁷³. Cette rivalité, qui explique l'abondance de la documentation dans les années 1850, montre que l'école reste au cœur d'une véritable lutte d'influence religieuse avant les lois de Jules Ferry et la séparation de l'Église et de l'État.

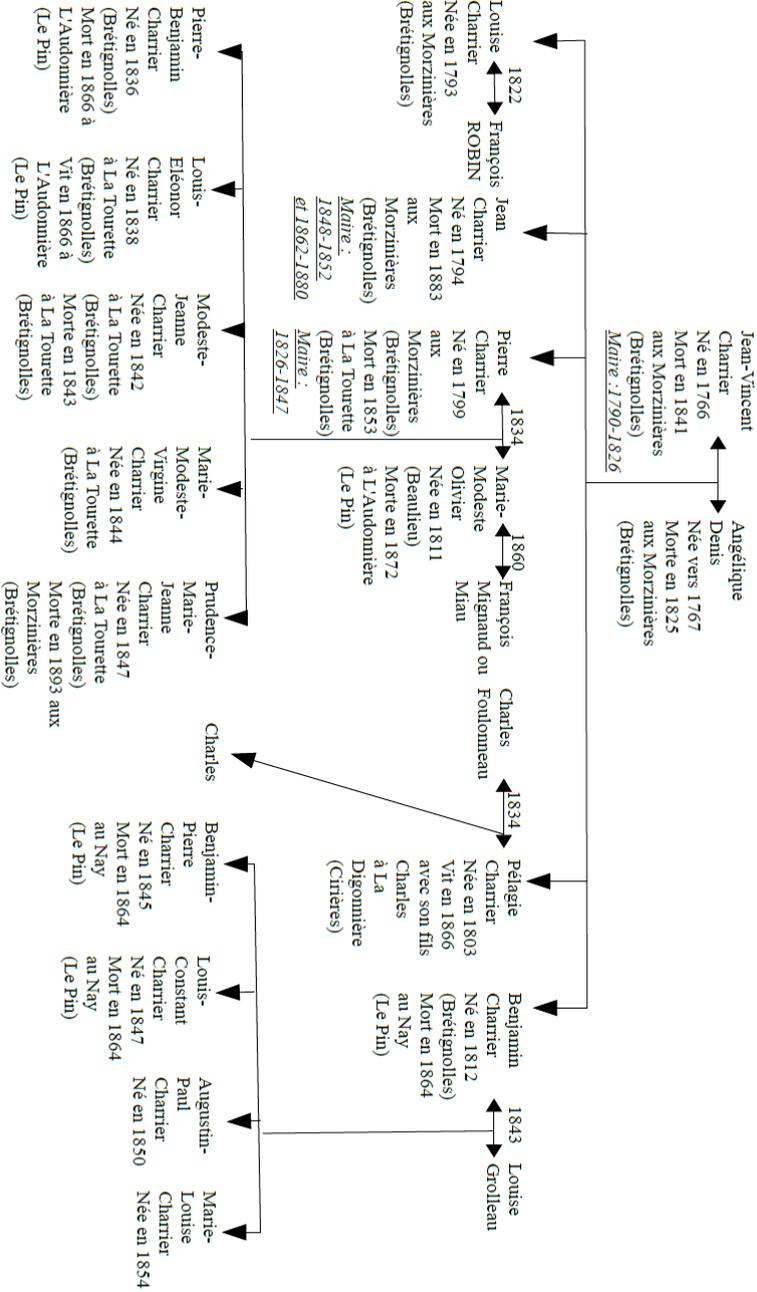
Quelle personne succède à Marie Drochon après 1872 ? Peut-être est-ce Laurent Texier⁷⁴, un fils de Philippe Texier, le premier chef laïque de la Petite Église de Courlay. Ainsi se referme la parenthèse féminine du culte dissident à Cirières. Et une école publique, édiflée à la fin du XIX^e siècle dans la commune, viendra opportunément ouvrir ses portes aux enfants de la Petite Église, orphelins de « sœur Thérèse ».

⁷² AD 79 : 4°96 - Monographie scolaire, tome 2, f°341 v.

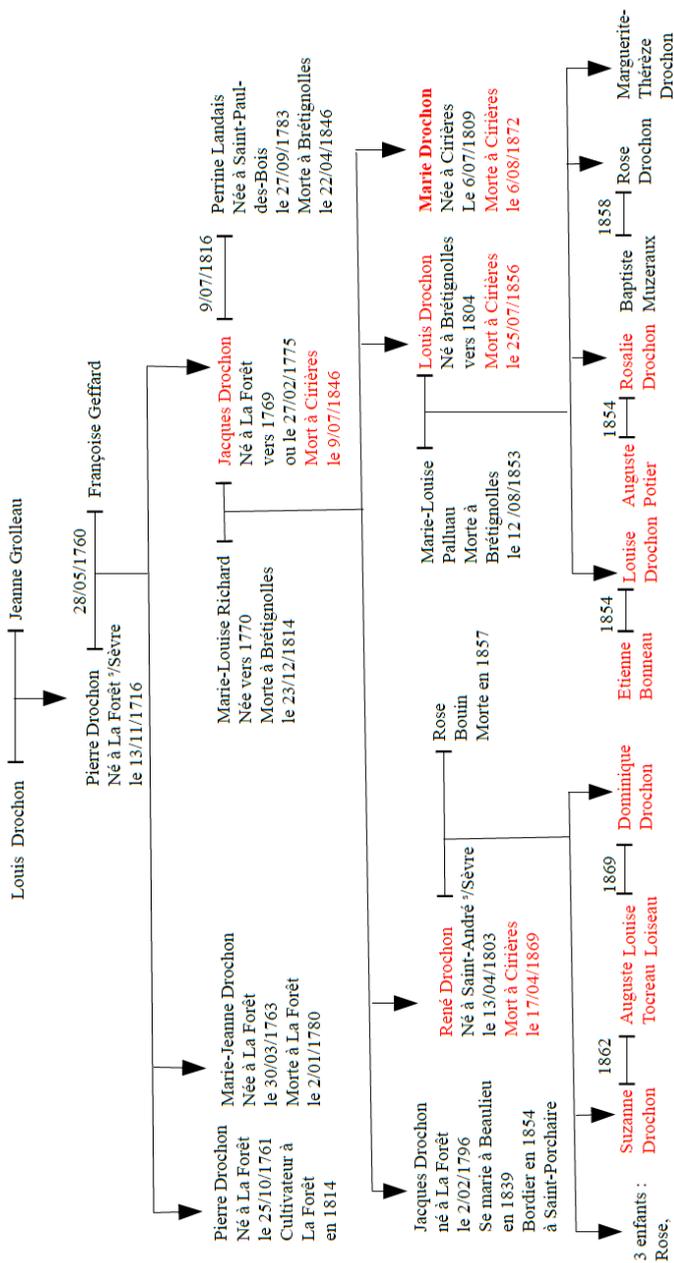
⁷³ Pascal HERAULT, « La reconquête de l'Église concordataire au XIX^e siècle dans le bocage bressuirais : l'exemple de la paroisse dissidente de Cirières ». Article à paraître dans la *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, à l'automne 2013.

⁷⁴ Guy COUTANT DE SAISSEVAL, « La Petite Église en Vendée : Courlay et la famille Texier », *op. cit.*, p. 121 ; *Une survivance...*, *op. cit.*, p. 88.

Annexe 1 : Arbre généalogique simplifié de la famille Charrier de Brétignolles



Annexe 2 : Arbre généalogique simplifié de la famille de Marie Drochon



En rouge sont mentionnées les personnes qui côtoient Marie Drochon dans le Haut-Bourg de Cirières entre 1846 et 1872